

SEMINAIRE

« Le Droit français : atout ou handicap dans la lutte contre la crise »

L'entreprise dans la crise : Quel peut-être l'apport du Droit ?

Pour beaucoup, le Droit est principalement une source de difficultés et de contraintes. De fait, la prolifération des règles de toute nature ne facilite ni leur lecture, ni leur compréhension, ni leur application. Cependant, les entreprises qui connaissent la règle juridique et savent en faire l'un des leviers de leur stratégie, y puisent des avantages concurrentiels que leurs rivales ignorent et qu'elles découvriront parfois trop tard.

Dans un monde économique globalisé et en crise, toute entreprise, de la plus petite à la plus grande, se doit de connaître suffisamment de Droit pour pouvoir répondre à deux questions dont son sort dépend directement :

A quel Droit se fier ? L'ouverture des échanges commerciaux, financiers et des services s'est accompagnée de la mise en concurrence des systèmes juridiques. Le Droit anglo-américain en a profité pour pousser ses avantages et s'immiscer dans des relations commerciales, concernant des entreprises françaises, toujours plus nombreuses. Cette soumission croissante à la « common law » est-elle à l'avantage de ceux qui s'y rallient ? Le Droit écrit qui est le nôtre a-t-il moins de vertus ? Faut-il vraiment choisir de conduire ses affaires sous l'empire de règles du jeu que nous maîtrisons moins bien que nos partenaires ou concurrents anglo-américains ?

Quand doit-elle faire appel au Droit ? Les entreprises qui laissent s'accumuler les problèmes ne rencontrent le Droit que quand il est trop tard. Elles le regrettent le plus souvent car, si les difficultés sont prises à temps, il est rare que la règle juridique n'offre pas de solutions alternatives ou complémentaires de celles que l'entreprise peut mettre en oeuvre par elle-même.

Pour répondre à ces deux questions, le séminaire « Crise et gouvernance de l'entreprise »

accueille

Jean-Marc Baïssus
Directeur général
Fondation Droit Continental

Michel Pécoul
Président du Tribunal de commerce
de Rennes

Didier DANET
Maître de conférences
Ecoles Saint-Cyr
Membre de l'IODE

Le vendredi 19 février 2010 - de 8h15 à 10h30

Amphi 2 - IGR - 11, rue Jean Macé 35000 Rennes

Entrée libre après inscription

